

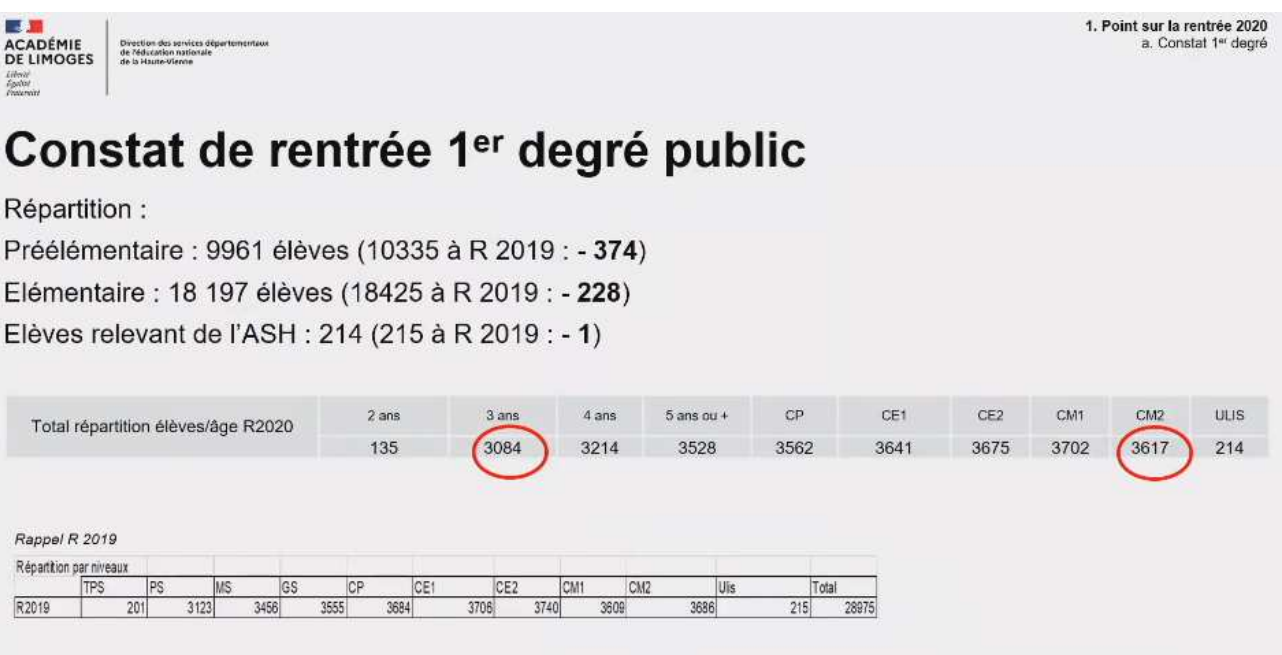
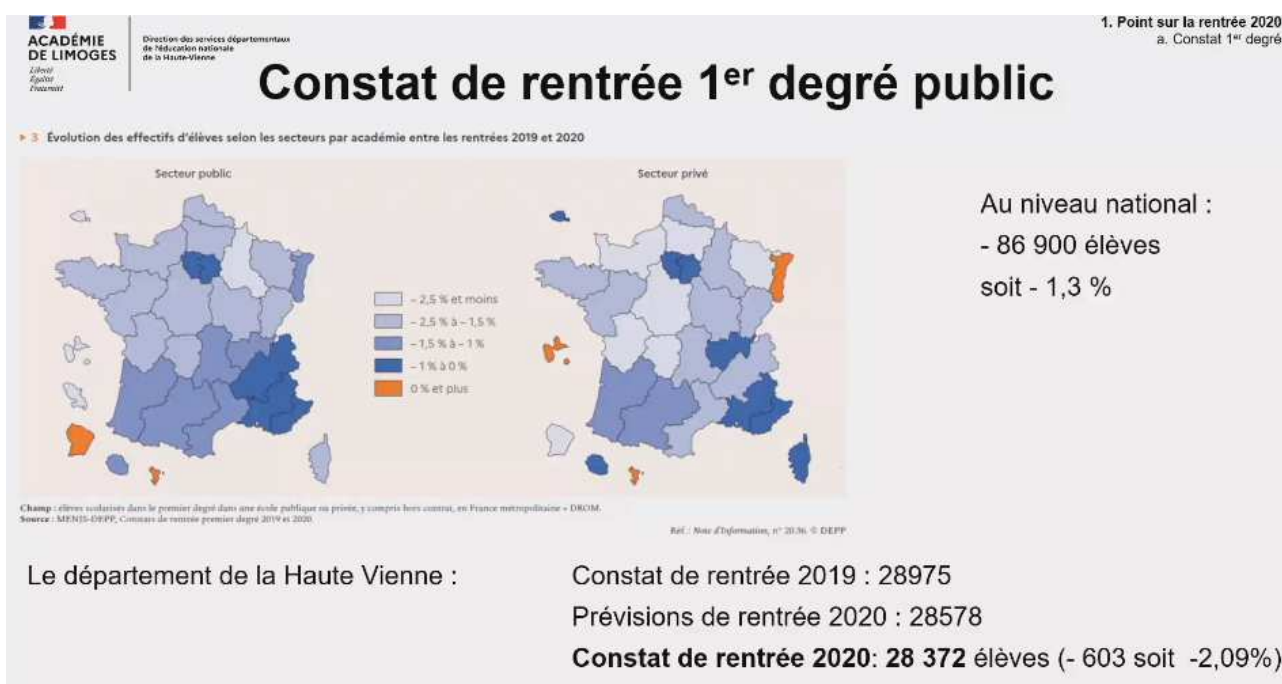
CDEN du 17.11.2020

Mme Orlay remercie tous ceux qui ont aidé à réaliser la synthèse du travail mené. Elle remercie tous ceux qui ont travaillé pour la bonne marche de l'école.

Nous faisons le choix de ne pas renouveler la lecture de notre déclaration liminaire, celle que nous avons lu lors du CDEN collèges précédemment regroupant tous les champs des personnels de l'éducation (vous la trouverez ci-dessous).

Mme Orlay veut seulement mettre les élèves au centre des priorités de tous. Comment faire en sorte que l'école soit au service de tous les élèves, même des plus démunis.

Mme Grizon intervient pour faire un constat des effectifs 1 D pour la rentrée 2020 :



# Constat de rentrée 1<sup>er</sup> degré

**Nombre de classes** : 1 280 classes (+10)

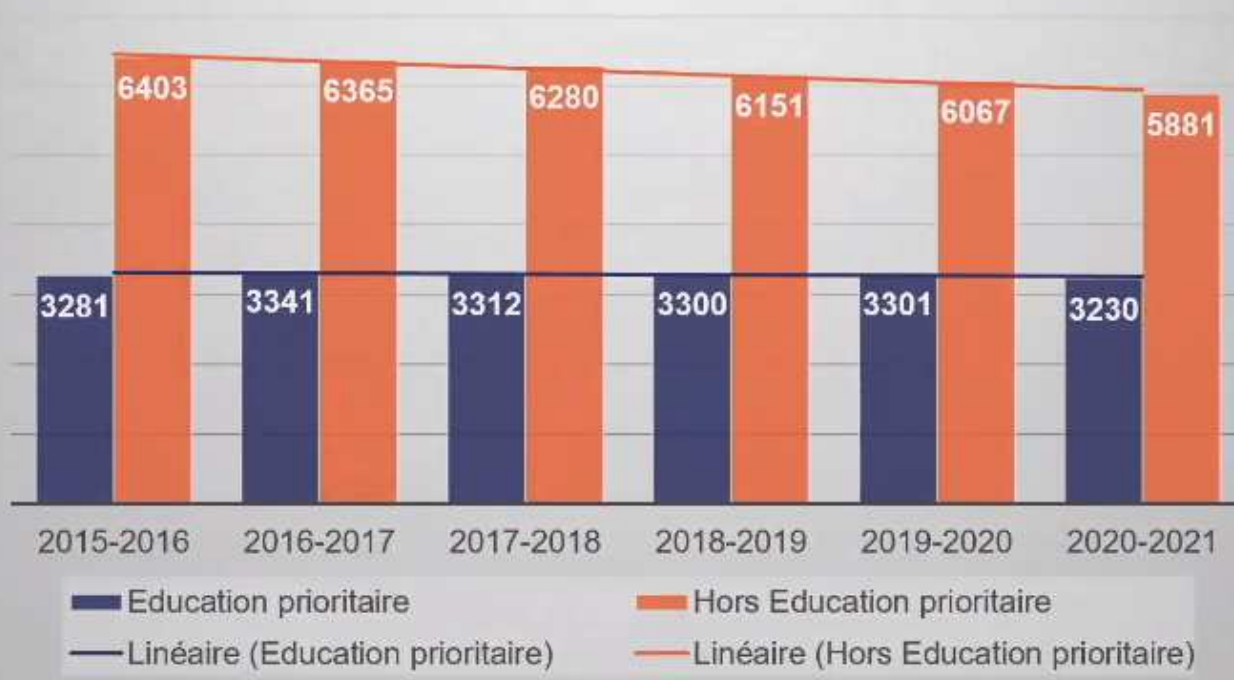
(419 préélémentaire – 861 élémentaire)

**E/C** : 22,17 (22,8 en 2019)

## Dispositifs :

- ULIS : 20 (création d'une ULIS à l'école de Rilhac-Rancon)
- Dispositifs moins de trois ans : 7 ( 75 élèves à R2020)

## Evolution effectifs EP et hors EP (ville de Limoges)



23 écoles dont 5 en REP+, 72 classes de CP/CE1 dédoublés, moyenne de 11 élèves en CP et 11,2 en CE1.

# Constat de rentrée 1<sup>er</sup> degré privé

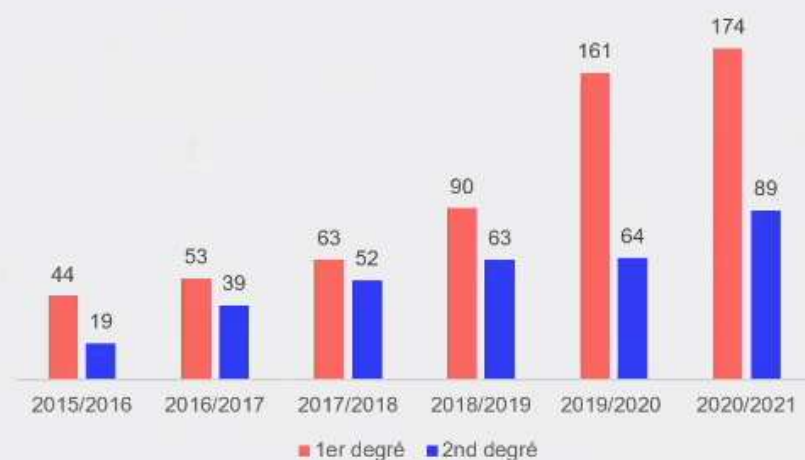
## Enseignement privé sous contrat :

- Ecoles : 8
- 1 785 élèves (- 57 élèves par rapport à R 2019)
  
- E/C : 26,64
  
- Classes : 67
- Dispositifs ULIS : 4

Scolarisation hors contrat : 4 écoles (83 élèves soit + 30 par rapport à R19)

# Constat de rentrée 1<sup>er</sup> degré

## Scolarisation à domicile à la date du 10 novembre 2020 :



# Constat de rentrée 1<sup>er</sup> degré

Dotation 1<sup>er</sup> degré : + 12 ETP

## Evolution de la dotation et des effectifs d'élèves

Rentrée	Effectifs d'élèves	Evolution annuelle (N/ N-1) des effectifs	Evolution annuelle de la dotation
2013	30 060	-69	13
2014	30 256	196	10
2015	30 253	-3	10
2016	29 944	-309	15
2017	29 703	-241	15
2018	29 397	-306	14
2019	28 975	-422	9
2020	28 372	-603	12

Pour la préparation de la rentrée 2021 : les propositions de carte scolaire seront faites avant les vacances de février.

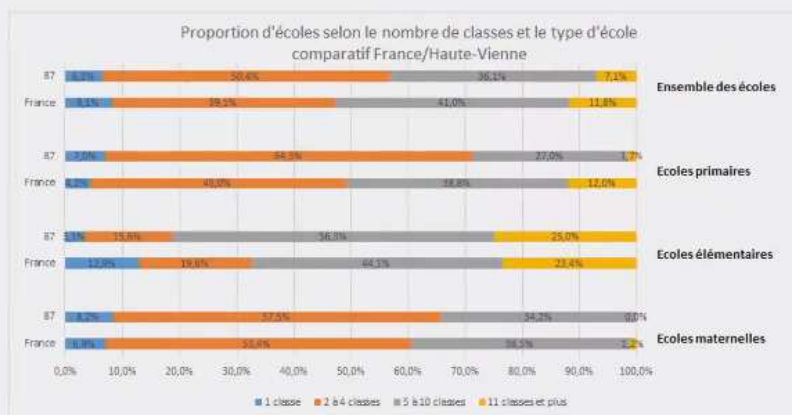
Mme Orlay indique que les services de la DSDEN proposeront des visio aux maires sur cette question.

# Organisation départementale 1<sup>er</sup> degré

140 communes avec au moins une école :

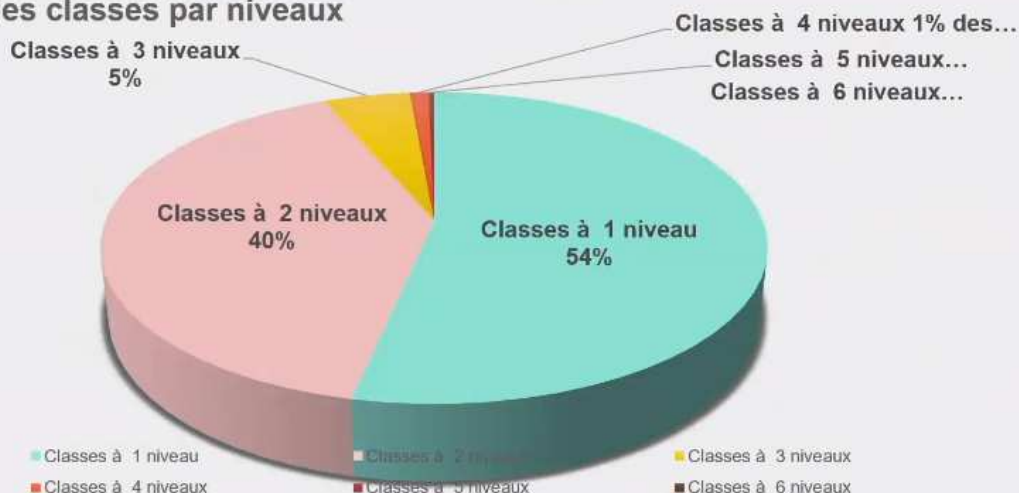
➤ 72% des communes du département avec école (62% national).

252 écoles dont 82 écoles à Limoges et dans son unité urbaine



## Organisation départementale 1<sup>er</sup> degré

### Répartition des classes par niveaux



M. Gauthier prend la parole sur le **plan bibliothèque**.

La dotation est à hauteur de 73 500 € sur 3 ans. Chaque école candidate bénéficie d'une subvention de 1 500 € pour équiper les BCD.

Ces crédits servent à financer des livres, des albums pour le prêt aux élèves.

L'opération « **petits-déjeuners** » est reconduite pour la 2<sup>ième</sup> année sur les zones prioritaires et les zones rurales éloignées. Une participation de 1 € par enfant et par petit déjeuner est demandée.

## Constat de rentrée 2<sup>nd</sup> degré

Effectifs second degré public				
	Rentrée 2017	Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020
Collèges	13730	13894	14067	14085
SEGPA	424	424	427	423
Lycées (avec postbac)	8853	8710	8676	8621
Lycées professionnels	2989	2925	2881	2869
	25996	25953	26051	25998



# Le service départemental de l'école inclusive (SDEI)

## Les chiffres du département

### Les élèves et l'accompagnement :

- 59 389 élèves scolarisés PU et PR (30 240 dans le 1<sup>er</sup> degré et 29 149 dans le second degré)
- 2 238 élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire
- 1 114 élèves en situation de handicap accompagnés
- 382,75 ETP AESH (+ 58,75 ETP par rapport à la rentrée 2019) pour couvrir les accompagnements I / M / Co (**650 personnes physiques soit une augmentation de 130 par rapport à la rentrée 2019**)
  
- Le 100% PIAL

## Organisation du temps scolaire

Mme Orlay nous indique qu'il y a des demandes de modification de règlement départemental.

Les horaires des écoles sont sous la compétence de la commune. Pour l'aménagement des horaires, la DSDEN ne fait qu'émettre un avis, mais c'est le maire qui prendra la décision.

## Rythmes scolaires :

A la rentrée 2020, 82 communes sont à 4 jours, et 58 à 4 jours 1/2.

Ce CDEN était très « descendant », dans la mesure où nous avons surtout été destinataires d'un bilan de la rentrée 2020.

Le prochain traitera des opérations de carte scolaire à proprement parler, donc si vous avez d'ores et déjà des inquiétudes sur les effectifs de votre école, n'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part !

Pour l'UNSA Education,

Caroline DALMAY-ROUGIER, Nathalie FRUGIER, Anabel ROY